



Les épreuves du concours ont été définies par [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#)

Programme des épreuves d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

Voyages et migrations

Axes (programmes de lycée) :

1. Représentation de soi et rapport à autrui
2. La création et le rapport aux arts
3. Identités et échanges
4. Citoyenneté et mondes virtuels

Programme des épreuves d'admission

Les sujets proposés pour l'épreuve de leçon peuvent porter sur les programmes du collège comme du lycée.